



Communiqué

Appel à témoin - refus d'obtempérer à l'av. de Provence

Samedi 17 mai 2025, vers 11h, un conducteur a refusé d'obtempérer lors d'un contrôle de police à l'av. de Provence. Dans sa fuite, il a forcé un barrage de police, blessé un policier et causé des dommages matériels, avant que son véhicule ne finisse sur le toit, au ch. de Montelly. La police municipale de Lausanne est à la recherche d'images vidéo concernant ces événements.

Samedi 17 mai, vers 11h, un automobiliste a été contrôlé par un motocycliste de la police municipale de Lausanne, à l'av. de Provence. Durant le contrôle, le conducteur a refusé d'obtempérer et a pris la fuite. Dans sa course, il a embouti une voiture de police qui lui faisait barrage, avant de percuter le motocycliste qui l'avait contrôlé auparavant. Ce policier a été pris en charge par une ambulance et conduit en milieu hospitalier.

L'automobiliste a ensuite continué sa course en direction du ch. de Montelly, où il a perdu la maîtrise de son véhicule et a fini sur le toit, à la hauteur du n°15. Il a été interpellé par la suite. Il s'agit d'un ressortissant angolais, âgé de 39 ans.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances précises de ces faits. Les investigations sont menées par la police judiciaire de la police municipale de Lausanne, sous la conduite du Ministère public.

Toute personne ayant **filmé ces événements ou possédant des images vidéo de ceux-ci** est invitée à appeler la police au **+41 21 343 15 10**.

Aucun renseignement supplémentaire ne sera communiqué en raison de l'enquête en cours.

Le Corps de police

Lausanne, le 17 juin 2025